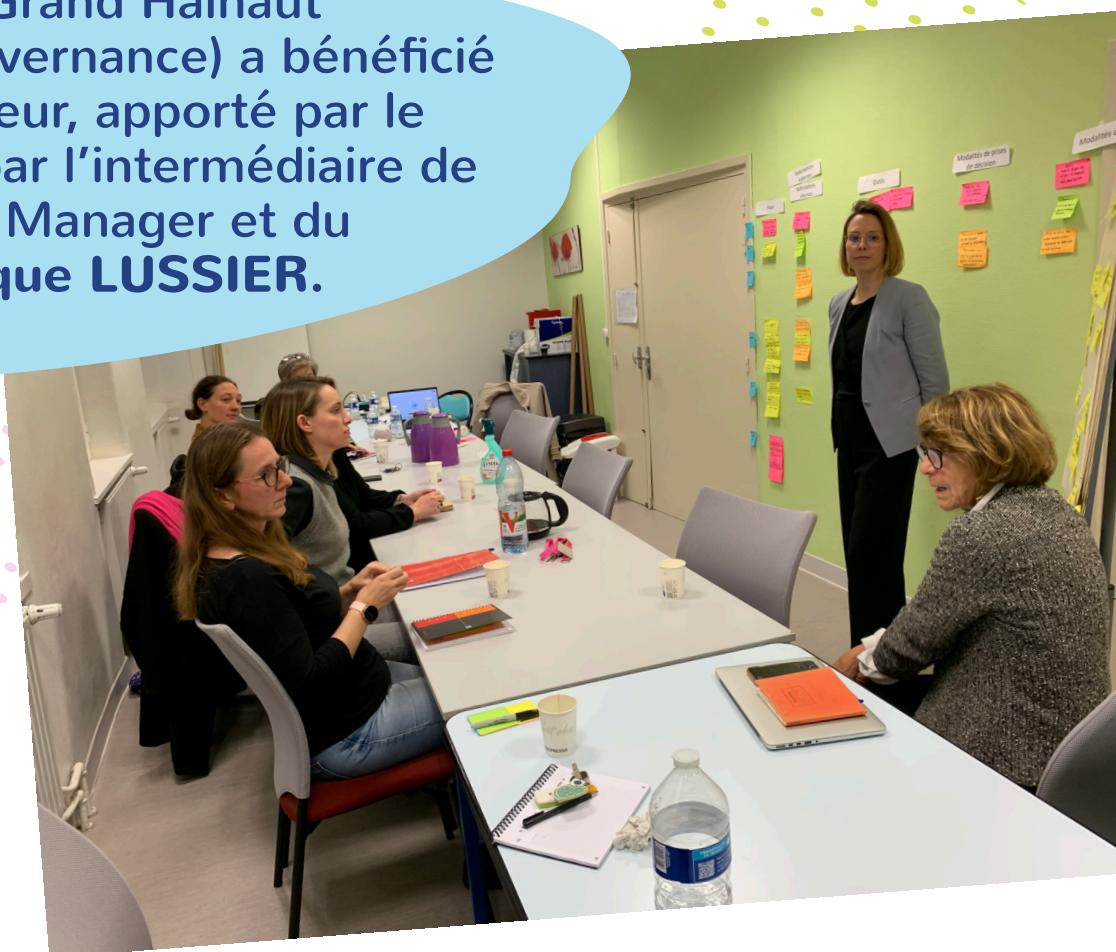


**LA VIE DU DAC****Le DAC prend de la hauteur**

Après un peu plus 2 ans d'existence en tant que DAC du Grand Hainaut et dans la perspective de l'échéance du CPOM, en décembre 2025, il est apparu nécessaire :

- De prendre un temps pour se poser,
- De prendre de la hauteur,
- Et de prendre conscience du chemin parcouru et du chemin restant à parcourir.

Aussi, le DAC du Grand Hainaut (l'équipe et la gouvernance) a bénéficié d'un regard extérieur, apporté par le Cabinet **GOVHE** par l'intermédiaire de Céline **BRUELLE**, Manager et du Dr Marie-Dominique **LUSSIER**.



La finalité poursuivie est de préparer les objectifs de travail à inscrire dans le CPOM qui répondent aux besoins des personnes prises en soins et des attentes de l'équipe et de la gouvernance.